



Journal de Coordination des Syndicats la CGT MICHELIN

Edito

Avril – Mai 2021

Plan de suppression de 2300 emplois : un goût amer pour ceux qui restent

Au bord de toutes les lèvres, au cœur de toutes les questions : où en est ce plan ? Quand pourrons-nous enfin partir (pour les plus anciens) ? Qui pourra partir (pour les plus jeunes) ?

Si le départ des plus anciens ne pose pas d'autres problèmes que le non-renouvellement des personnes -ce qui est déjà plus qu'anormal-, il n'en est pas de même pour les salariés qui resteront dans l'entreprise après le grand chambardement.

En effet, nombre de personnes ayant des projets se verront refuser toute possibilité de bénéficier des avantages financiers du plan, alors que d'autres se retrouveront sans affectation, livrés aux aléas de la recherche d'un hypothétique poste bien difficile à trouver : entre le flou entretenu par l'entreprise quant aux métiers pérennes et le gouffre abyssal des 2300 suppressions d'emplois, on voit mal où vont se situer les possibilités de reclassement.

L'essentiel de ce plan réside bien dans la suppression de postes et le départ "choisi" des salariés : Cela est flagrant à S&S, par exemple, où les Opérateurs De Flotte, le plus souvent isolés géographiquement, se sentiront poussés vers la sortie, que ce soit dans une filiale du groupe ou même chez la concurrence, avec armes et bagages et, surtout, les compétences acquises chez Michelin. Les concurrents, qui nous posent tant de problèmes, pourront donc bénéficier gratuitement du savoir-faire Michelin : il leur suffira d'embaucher nos ODF dont les compétences sont unanimement reconnues dans le monde du Poids Lourd. Une première dans l'entreprise !!!!!

Attention, d'ailleurs, aux éventuelles pressions vers la porte de sortie : La Rupture Conventionnelle Collective, dont les conditions sont négociées avec les syndicats, n'est en aucun cas une obligation et reste conditionnée à l'acceptation du salarié. La CGT invite toute personne qui se sentirait contrainte à signer une RCC à se rapprocher de nos élus. La loi est ferme et précise sur ce sujet, ne nous laissons pas abuser.

Dans ce contexte de suppressions d'emplois, la CGT reste vigilante quant aux conditions de travail, de réorientation, ou de départ des salariés. Elle sera à vos côtés et veillera à l'application des règles.

Pour la CGT :
José Arrieta
Délégué Syndical Central Adjoint

CHOLET

NON AU PLAN POGNON !

A Michelin Cholet, la direction tente de faire passer notre site pour un mauvais élève en matière de productivité et vise à réduire l'effectif de 90 postes ; cela sans compter les 74 emplois qui ont déjà été supprimés il y a peu à l'atelier Z, en conséquence de la fermeture de l'usine de la Roche-sur-Yon.

Avec l'annonce de la suppression de 2300 emplois, la Direction met en place à Cholet, à la hâte, des plans de destruction de postes, sans se soucier à aucun moment des risques que peuvent engendrer ces suppressions !

La présentation du plan de destruction des postes n'a qu'un seul objectif : Faire du pognon.

Tous les projets évoqués sur le service O reposent sur du vent ou de la magie : Nous avons d'ailleurs constaté que, même si un projet était jugé non viable, la direction de Cholet misait sur des améliorations plus ou moins hypothétiques pour faire croire en réunion à sa viabilité, tout en disant que si ce n'était possible, elle reviendrait en arrière...

Bref, la direction compte supprimer 90 postes très vite et constater les dégâts après coup.

Face à cette irresponsabilité du patron qui a choqué bien des travailleurs, une centaine de salariés du site a tenu à s'organiser collectivement pour se protéger de la mise en place de conditions de travail dangereuses, conséquence de la destruction des 90 postes.

MONTCEAU

REOUVERTURE DES DOUCHES

Cela fait maintenant plus d'1 an que les douches du Génie Civil sont fermées à la grande frustration des salariés.

Dans toutes les entreprises du caoutchouc, telles que le groupe Hutchinson et ses filiales, Le Joint Français, Paul Strat, Goodyear Amiens Sud et Montluçon, Continental, etc... Toutes les directions d'entreprise ont montré un peu plus de respect envers leurs salariés puisque, depuis le début de la crise sanitaire, aucune douche n'a été fermée.

La CGT a initié, en décembre 2020, une pétition regroupant plus de 236 signatures, et est intervenue directement auprès du chef du personnel et du responsable sécurité du site le 5 février. On nous a alors promis des réponses qui ont dû se perdre dans le couloir. Nous sommes aussi intervenus en CSE et CSSCT, mais rien ne bouge.

La CGT exige de la direction l'ouverture des douches pour tout le personnel avec un protocole sanitaire qui peut être celui de l'atelier Z avec, par exemple, des pulvérisateurs mis à disposition à chaque entrée et sortie de douche et, ainsi, pouvoir prétendre à une hygiène corporelle digne d'une entreprise du CAC 40.



ROANNE TOUT C3M, MAIS PAS A N'IMPORTE QUEL PRIX !

A Roanne, comme ailleurs, même si différents scénarios sont proposés, le but avoué est bien de transformer UFR en "tout C3M", les Moyens Individuels n'étant plus porteurs.

Cependant, aucune vision court ou moyen terme ne permet de nous dire quand cela se fera, ni avec quel nombre de machines C3M.

Malheureusement, entre ajouter 6 machines supplémentaires ou doubler le "parc" actuel, l'impact sur l'emploi ne sera pas le même... Des rumeurs échappées de Roanne parlent de 350 postes supprimés dans un scénario négatif. A la CGT, nous attendons toujours une vraie communication.

BLAVOZY

Les nouvelles machines « Osiris » se développent à Blavozy.

Ce nouveau procédé d'assemblage de bandelette regroupe confection et finition et supprime petit à petit la préparation à chaud. De ce fait, le nombre d'opérateurs sera lui aussi en baisse, ce qui contribue au plan des 2300 suppressions de postes mis en place par l'entreprise.

Qui dit : « nouvelle technologie » et « gains de compétitivité » dit « réduction du personnel » et « suppression des postes aménagés », dans une volonté sans fin de satisfaire et d'enrichir toujours plus les actionnaires.

Et quand Michelin toque à la porte, l'Etat n'est jamais bien loin avec l'argent du contribuable...

Michelin Blavozy va donc percevoir 1.7 Millions d'€ d'argent public : non pas pour sauver l'emploi, mais soi-disant parce que ces nouvelles machines seraient meilleures pour l'environnement !



UJO

SITUATION A UJO AU 01/04/2021 : 13 SUPPRESSIONS DE POSTES POUR 2021 !



L'atelier Flap est le premier sacrifié sur l'autel de la rentabilité (7 postes).

L'atelier ZP est le prochain sur la liste (6 postes).

Dans les ateliers, le malaise et l'incompréhension sont bien présents.

La CGT d'UJO dit : « stop » !

Et les femmes et les hommes dans tout ça ?

Les « Bibs » comme on dit, ceux qui ont déjà tant donné et qui donnent encore, ceux qui ont connu plusieurs fermetures d'ateliers à Joué lesTours, la direction en fait quoi ?

Les élus CGT ne participeront à aucune consultation tant qu'une étude d'impact par un organisme indépendant ne sera pas effectuée.

VANNES

La CGT n'a pas donné son aval au futur projet 2021 / 2024 à la direction.

La direction n'a pas donné le temps, ni les explications nécessaires à la validation de son projet qui supprimera une fois de plus des emplois sur le site.

Des efforts, toujours dans le même sens, sans aucune contrepartie sauf celle d'espérer rester en vie.

TROYES

La **Rupture Conventionnelle Collective de 2021** permettra à l'entreprise de supprimer des postes pour satisfaire la politique de **marge** et de **profits** des actionnaires !

Sur ces **49** suppressions de postes, **35 personnes** partiront en mesures d'âges avec **une reconnaissance de la pénibilité quasi nulle** : En effet, les personnes postées n'auront que 6 mois de départ anticipé alors que les études démontrent une espérance de vie en bonne santé bien inférieure à la moyenne (8 et 10 ans). **10** Coca et **4** agents partiront en RCC.

Les collaborateurs ne bénéficieront, eux, que de 3 mois de dispense d'activité, peut-on vraiment parler de pré-retraite ?

Concernant l'atelier Z, aucun investissement pour 2021 ...Le taux de départ en pré-retraite et en retraite d'ici 3 ans, dans ce service, est de 17,3%, et de 25% d'ici 5 ans. Est-ce un sursis pour préparer sa délocalisation et sa fermeture ? Quel avenir pour ce service ?

Par ailleurs, la CGT dénonce l'utilisation du CICE de 2020 « crédit d'impôt compétitivité emploi » pour le déploiement des AGV (véhicules à guidage automatique) : l'argent public est destiné à préserver l'emploi et non le détruire comme le prévoit ce projet !!!



RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE (RCC)

Il s'agit d'une mesure permettant, par un accord entre un patron et une, ou des, organisations syndicales, de réduire les effectifs sans avoir à justifier de mesures économiques ou de quelconques difficultés.

Les deux parties, patron et représentants syndicaux, doivent donc être d'accord pour supprimer des emplois.

Il n'y a ni contraintes, ni obligations de le faire.

La Cgt est une organisation syndicale qui défend les intérêts des salariés et donc l'emploi et les conditions de travail, entre autres. Elle ne signera donc pas ce projet qui va dégrader les conditions de travail et mettre en péril l'avenir des sites et de salariés.

Cependant, nous sommes ouverts à la discussion et demandons depuis des dizaines d'années l'ouverture d'une réelle négociation sur la pénibilité, et ce, pour toutes les catégories de personnel. Cela permettrait, entre autres, le départ anticipé des salariés les plus anciens et protégerait la santé de ceux qui exercent les métiers les plus difficiles.

